

*Cette prime vous sera versée sous forme de chèques locaux « Broebel » d'une valeur faciale de 5 EUR et à faire valoir auprès des établissements participants, dont la liste est remise en même temps que les chèques locaux. La liste mise à jour est également publiée sur [www.etterbeek.brussels](http://www.etterbeek.brussels) ou le site [www.broebel.brussels](http://www.broebel.brussels).*

*Remboursement à concurrence de 50% du prix TVA comprise, avec un maximum de 50,00 EUR. Une prime compostière par ménage.*

*La prime compostière sera arrondie à la valeur multiple de 5 supérieure (Exemple : une prime due de 42,3€ sera arrondie à 45€ soit 9 chèques « Broebel »).*

**Coordonnées du demandeur :**

Nom : Prénom :

**Adresse :**

Rue: N°: Bte: 1040 Etterbeek  
Tél. :  
E-mail:

**Type de compostière acheté (cochez votre choix) :**

Fût à compost Vermicompostière Système Bokashi  
Prix d'achat : €

Date de l'achat (doit être postérieure au 01/01/2021):

**Modalité de réception des chèques locaux Broebel (cochez votre choix) :**

Réception en mains propres à l'Administration Communale d'Etterbeek : vous serez prévenu-e par mail ou téléphone dès que vos chèques seront disponibles. Il vous incombera de prendre RDV auprès du service des finances.

Envoi par courrier postal. (sous la responsabilité du demandeur)

**A joindre au présent document :**

- La copie de la facture d'achat mentionnant les coordonnées du demandeur (nom, prénom et adresse);
- La copie de la carte d'identité du demandeur

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les termes du règlement relatif aux primes communales pour l'achat d'une compostière modifié au Conseil communal du 14 décembre 2020 et déclare toutes les données fournies dans le présent formulaire sincères et véritables.

**A envoyer dans les 4 mois qui suivent la date  
de l'achat à l'attention du service Primes :**

- **Ou** par mail à [primes.premies@etterbeek.brussels](mailto:primes.premies@etterbeek.brussels) ;
- **Ou** par courrier postal à l'administration communale :  
Avenue des Casernes 31/1 1040 Etterbeek ;
- **Ou** à déposer à l'accueil de l'Administration communale.

**Pour toute question concernant la prime et  
l'élaboration de votre dossier :**

Service Développement durable : **02/627.27.87**  
[etterbeek.durable@etterbeek.brussels](mailto:etterbeek.durable@etterbeek.brussels)

*Les données vous concernant sont traitées par la commune d'Etterbeek afin de répondre à votre demande de prime(s). Elles sont conservées dans le logiciel de gestion et la commune est tenue de conserver votre dossier jusqu'au délai légal d'utilité administrative. Aucune donnée n'est partagée avec des tiers.*

*Afin de renforcer la confidentialité lors de l'envoi d'une copie de votre carte d'identité :*

- Biffer les données non pertinentes visibles sur le(s) document(s) ;
- Barrer d'un trait le(s) document(s) ;
- Indiquer sur le(s) document(s) le destinataire ainsi que l'usage autorisé des données.

*En cas de doute, la commune se réserve le droit de vérifier l'adresse du domicile aux registres communaux.*

*Vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification de vos données en envoyant un mail à [primes.premies@etterbeek.brussels](mailto:primes.premies@etterbeek.brussels) ou par courrier à l'Administration communale d'Etterbeek – gestion des primes.*

*Pour toute autre question, concernant vos données personnelles, vous pouvez contacter notre déléguée à la protection des données : [dpo@etterbeek.brussels](mailto:dpo@etterbeek.brussels)*